

Informations pratiques :

- **Difficulté :** Circuit facile
- **Durée :** 2h30 à 3h30
- **Distance :** 8,5km ou 10,5km
- **Balisage :** jaune

A VOIR :

- Le château de la Motte et son parc
- Petit patrimoine : lavoir, croix, puits, fontaine...

Départ devant la Mairie / Monument

- Prendre la D 916 qui passe devant la Mairie, direction Treignat.
- Sortir de Leyrat, poursuivre jusqu'à la croix, puis tourner dans le chemin à gauche.
- Longer le parc du Château, puis tourner à gauche et à droite pour descendre la route.
- Poursuivre la route sur la gauche et prendre le premier chemin à droite.
- Après 1,7 km sur le chemin, à l'intersection, deux choix sont possibles :

1) Faire la boucle de Longchamp (qui ramènera à cette même intersection)

- Tourner à droite à l'intersection, puis à gauche à la suivante.
- Traverser le hameau de Longchamp.
- A la ferme suivante, prendre le chemin de gauche pour revenir à l'intersection, puis prendre à droite.

2) Poursuivre au plus court

- Tourner à gauche et poursuivre jusqu'à la route au hameau des Souhais, puis prendre à gauche.
- Descendre la route jusqu'à l'intersection et tourner à droite en direction de Manherbe.
- A Manherbe, prendre le chemin qui part à gauche de la maison.
- Après le ruisseau, continuer par le chemin de gauche sur environ 50 mètres, puis prendre à droite et poursuivre jusqu'à la borne de limite départementale.
- Prendre à gauche sur la route, passer le hameau de la Faye et poursuivre tout droit.
- Après environ 700 mètres, prendre le chemin sur la droite, puis encore à droite à l'intersection.
- A la route qui mène au hameau de la Villatte, prendre à gauche, puis poursuivre tout droit au carrefour (une croix à voir) afin de revenir vers Leyrat par la route.
- A l'entrée du bourg, devant l'église, prendre la rue de droite jusqu'à la D 916 (Sur la droite, une croix est visible au carrefour, en face du cimetière).
- Prendre à gauche pour revenir vers la mairie.

